

[Texte]

to the proportion it was in the past. What was that proportion again?

Ms Simard: Fifty-nine.

M. François Aubry (économiste, Service de la recherche, Confédération des syndicats nationaux): On n'a pas établi combien les 800,000\$ qui sont actuellement versés en exemptions pour enfants à charge pourraient donner en allocations familiales par rapport au crédit d'impôt. Ce que l'on essaie d'exposer dans le document, ce sont des principes à partir desquels une réforme pourrait être envisagée.

On a peur de mettre tout l'argent dans le crédit d'impôt, et on considère aussi qu'il faut augmenter le crédit d'impôt. Il n'est pas question de réduire le crédit d'impôt. Il faut l'augmenter, parce que la situation financière de ces familles-là est vraiment très difficile. Cependant, on ne veut pas que la part des allocations familiales ou la part des programmes universels dans le total continue à s'éroder. De cette façon, à moyen ou à court terme, il serait beaucoup plus facile pour le gouvernement d'éliminer complètement ces programmes-là. C'est difficile aujourd'hui pour le gouvernement de les éliminer complètement. Si les allocations familiales avaient été indexées depuis 1973, elles seraient aujourd'hui de 51\$. Ce c'était le cas, ce serait beaucoup plus difficile pour le gouvernement de les réduire à 30\$. Mais cela se fait tranquillement.

Donc, on veut protéger l'universalité en faisant en sorte que la proportion des sommes consacrées aux programmes universels ne diminue plus, mais soit au moins maintenue au niveau où elle était avant que le gouvernement propose sa réforme.

The Chairman: Okay, Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Mr. Chairman, may I make a final one?

The Chairman: You are overtime now, but you are leaving . . .

Ms Mitchell: Yes, I am sorry that I do have to leave. I thank you very much; I think this will be very useful.

The Chairman: Is it short and snappy?

Ms Mitchell: The point I wanted to mention was that we also have felt very strongly that you have to have a fair tax system in order to justify higher universal programs for upper income people. Beyond the family benefit changes that you made, we feel a minimum tax and a return to the 1981 marginal tax rate would give a couple of billion dollars of revenue to help pay for these increases.

The Chairman: Thank you, Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Mrs. Sparrow.

Mrs. Sparrow: Mr. Oostrom has to leave, so perhaps I could give him my turn.

The Chairman: Mr. Oostrom.

[Traduction]

familiales soient ramenées à ce qu'elles étaient par le passé. Mais quel était ce rapport?

Mme Simard: Cinquante-neuf.

Mr. François Aubry (Economist, Research Department, Confederation of National Trade Unions): We have not yet determined how the \$800,000 now granted as tax exemptions for dependent children could be used as family allowances as opposed to child tax credits. In our documents, we are trying to describe the principles on which any reform should be based.

We do not want to put all the money in the child tax credit, but we also feel that this should be increased. We are totally opposed to a reduction in the child tax credit. It has to be increased because the financial situation of those families is very difficult. However, we are totally against any decrease in family allowances' share in universal programs, for that would make it much easier for the government to cancel those programs outright. As things now stand, it would be quite difficult for the government to do so. If the family allowances had been indexed since 1973, they would be up to \$51 today. And, that being so, it would be much harder for the government to reduce them to \$30. But that is just what they have done, little by little.

So we want to protect the universality of those programs by making sure that the share of the income set aside for the universal programs does not decrease and that it at least be maintained at the same level as it was before the government suggested reform.

Le président: Ça va, M^{me} Mitchell.

Mme Mitchell: Monsieur le président, puis-je formuler encore une observation?

Le président: Vous avez déjà dépassé le temps qui vous était accordé. Mais si vous devez quitter . . .

Mme Mitchell: Oui, je m'excuse de devoir partir. Je vous remercie beaucoup. Je pense que ce sera très utile.

Le président: Votre question est-elle courte et directe?

Mme Mitchell: Je tenais simplement à dire que nous avons toujours été fermement d'avis qu'il faut commencer par avoir une bonne structure fiscale très juste si l'on veut pouvoir justifier l'augmentation des programmes universels pour les personnes à revenu élevé. Au-delà des modifications au programme des avantages familiaux que vous avez apportées, nous estimons qu'une taxe minimale et un retour au taux fiscal marginal de 1981 permettrait de consacrer quelques 1 ou 2 milliards de dollars de revenu au paiement de ces augmentations.

Le président: Merci, M^{me} Mitchell.

Mme Mitchell: Je vous remercie beaucoup.

Le président: M^{me} Sparrow.

Mme Sparrow: Monsieur Oostrom doit nous quitter, je vais donc lui laisser mon tour.

Le président: M. Oostrom.